



## DELIBERATION N°20120096 DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 14 mai 2012

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 4 mai 2012 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 30 présents, 3 représentés, 6 absents, savoir :

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Philippe KIZIRIAN , président ;
- M. Stéphane VALETTE ; M. Michel PONTON ; Mme Michelle GALLAND ; M. André MOULIN ; M. Philippe ROBERT ; Mme Nicole PASSEL ; M. Raymond VACHER ; M. Charles BELLAVIA ; Mme Marie-Françoise KHAMED ; M. Guy VIAL , adjoints ;
- Mme Françoise CHAMPIN ; Mme Marie-Nicole MEUNIER ; M. Sauveur CUADROS ; Mme Carmen MONTET ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; M. Bernard ROCHE ; Mme Christiane MASSARDIER ; M. Philippe CHOVET ; Mme Francisca MARIE (à partir de 18 h 47) ; M. Jérôme AUBERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; Mme Nathalie MOTTET ; M. Aymeric SANLAVILLE (à partir de 18 h 40) ; Mme Pascale OFFREY ; Mme Salina HEMANI (à partir de 19 h) ; M. Hervé REYNAUD ; M. Noël PAUL ; Mme BOYADJIAN Annick (à partir de 20 h 15) ; Mme Béatrice COFFY ; M. Emmanuel MANDON ; Mme Aline ORIOL (à partir de 18 h 50) ; M. Régis CADEGROS ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Pascale SOEUR (à partir de 18 h 45) ; M. Daniel SZEMENDERA , conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRESENTES :

- Mme MURASZKO-SENECHAL Aimée qui donne pouvoir à M. DE PASQUALE Jean-Pierre.
- Mme MARTINS-BENAMROUCHE Catherine qui donne pouvoir à M. VACHER Raymond.
- Mme BOYADJIAN Annick qui donne pouvoir à M. MANDON Emmanuel (jusqu'à 20 h 15).

#### ABSENTS :

- Mme Francisca MARIE (jusqu'à 18 h 47) ; M. Aymeric SANLAVILLE (jusqu'à 18 h 40) ; Mme Salina HEMANI (jusqu'à 19 h) ; Mme Nicole FOREST ; Mme Aline ORIOL (jusqu'à 18 h 50) ; Mme Pascale SOEUR (jusqu'à 18 h 45).

#### SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Guy VIAL ; M. Jean-Luc DEGRAIX.

-----oooOooo-----

#### O B J E T :

**ACTION CULTURELLE - 3EME EDITION DE LA MANIFESTATION DEDIEE AUX PRATIQUES URBAINES 'URBAN PLACE' - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ETABLISSEMENT REGIONAL LEO LAGRANGE**

## **MME PASSEL NICOLE EXPOSE CE QUI SUIIT :**

La Ville de Saint-Chamond et l'Espace Pablo Neruda sont partenaires pour l'organisation de la 3ème édition de la manifestation dédiée aux pratiques urbaines : URBAN PLACE qui aura lieu le samedi 30 juin 2012 sur la Place de la Liberté.

L'Espace Pablo Neruda prend en charge :

- l'administration, l'organisation et la promotion de la manifestation ;
- le paiement des salaires et des charges sociales et fiscales de son personnel artistique, administratif et technique ;
- l'accueil des intervenants ;
- la responsabilité de la manifestation.

La Ville de Saint-Chamond prend en charge :

- la coordination des interventions des différents services municipaux pour la mise en place de cette manifestation assurée par la Direction des Affaires Culturelles ;
- la communication de la manifestation sur les supports municipaux (panneaux lumineux, site internet, bulletin municipal...) ;
- l'accompagnement financier dans le cadre des crédits Politique de la Ville (3 500 €).

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 38 voix pour,

### **DECIDE :**

- **d'approuver** la conclusion d'une convention de partenariat avec l'Etablissement Régional Léo Lagrange, qui dirige l'Espace Pablo, pour définir les modalités d'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Urban Place »,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le document.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 15 mai 2012  
Le maire,

Signé :  
Philippe KIZIRIAN